

COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DU PLAN D' ACTIONS SUR LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL DU 8 DECEMBRE 2011

COMMUNICATION ET FORMATION DES CADRES TERRITORIAUX AUX ENJEUX DES CONDITIONS DE VIE AUX TRAVAIL

L'une des principales mesures du plan d'actions porte sur la formation des cadres aux enjeux des conditions de vie au travail. Cette action, engagée en 2010, se poursuit en 2011/2012 et revêt plusieurs modalités de mise en œuvre :

1. La poursuite des séminaires interrégionaux des cadres supérieurs sur les conditions de vie au travail.

➤ Objet : Le principal objet est de sensibiliser les cadres supérieurs aux conditions de vie au travail, comme le prévoit l'accord santé et sécurité au travail dans la fonction publique du 20 novembre 2009. L'action de sensibilisation s'adresse principalement aux chefs de pôles transverses et aux chefs de division des ressources humaines.

Cette démarche, conduite par le bureau RH-2C, permet de présenter les enjeux en matière de santé et de sécurité au travail, et d'exposer le plan d'actions de la DGFIP en faveur de l'amélioration des conditions de vie au travail.

➤ Calendrier : Neuf séminaires d'une durée d'une demi-journée, sont programmés au sein des différentes délégations interrégionales entre le mois de novembre 2011 et de février 2012.

2. La poursuite de la sensibilisation aux conditions de vie au travail de chaque promotion lors des séminaires de l'académie des cadres.

Huit sessions par an sont organisées à Nevers à destination des cadres : inspecteurs divisionnaires, inspecteurs principaux, administrateurs des finances publiques adjoints.

En 2011, le bureau RH2 C a participé à l'ensemble de ces sessions afin de sensibiliser les cadres aux conditions de vie au travail. 731 cadres ont participé à ces séminaires.

La séquence d'une heure trente dédiée aux conditions de vie au travail (principes et enjeux) est très bien appréciée par les stagiaires. La co-animation par un enseignant de l'ENFIP et un cadre du bureau RH-2C, tous deux assistés par un professionnel de santé (médecin de santé publique) est un facteur de réussite.

La participation du bureau RH2C est reconduite dans les mêmes conditions pour l'année 2012 pour huit séminaires également.

3. Le déploiement du dispositif de formation aux conditions de vie au travail.

La formation sera déclinée selon le principe de la simple cascade pour le module RPS et de la double cascade pour les modules traitant de l'initiation aux CVT" et des "risques professionnels".

➤ Les responsables RH : Identifiés comme public prioritaire, leur formation sera dispensée en amphithéâtre à Nevers, sur une durée de 2 jours aux dates suivantes :

- les 17 et 18 janvier 2012
- les 7 et 8 février 2012
- les 29 février et 1er mars 2012.

En fonction de la volumétrie des personnes restant à former, un 4ème séminaire RH pourra être organisé.

➤ La formation de formateurs interrégionaux : elle se déroulera à Nevers du 17 au 20/01/2012.

Les formateurs interviendront à compter du mois d'avril 2012 en dispensant des formations aux formateurs départementaux et organiseront des sessions de formation aux risques psychosociaux (entre 3 et 5 journées par an).

➤ Les cadres A+ encadrants : Ils constituent également un public prioritaire à former dès avril 2012. Le calendrier de déploiement sera précisé ultérieurement et fera l'objet d'une note spécifique.

4. Le renforcement de la professionnalisation des assistants de prévention

En plus des actions de formation qui leur sont spécifiquement destinées dans le cadre de leur cursus de professionnalisation, les assistants de prévention pourront bénéficier des formations qui seront dispensées aux membres des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail par le Secrétariat général, en application du décret n°2011-774 du 28 juin 2011.

Parallèlement des actions sont menées à l'intention des assistants de prévention (AP). Des réunions d'information sont organisées au niveau des délégations ayant pour objet d'informer les AP sur les dernières évolutions législatives et réglementaires, de mutualiser les bonnes pratiques et de faire vivre un réseau au niveau interrégional. Deux séminaires se sont d'ores et déjà tenus regroupant les AP de la délégation IDF et Centre.